



Quelle: Canto

Remise à un groupe et gestion d'exploitation par un collectif

Facteurs de réussite pour transmettre une entreprise à plusieurs personnes et pour assumer les risques et responsabilités au sein d'un collectif.

Le secteur agroalimentaire est actuellement confronté à divers défis. Notamment, la disparition d'exploitations agricoles se poursuit. La transmission à plusieurs personnes et la gestion des exploitations par des collectifs peuvent constituer un modèle complémentaire aux exploitations familiales classiques. Dans ce cours, les conseiller-ère-s découvrent les facteurs de réussite pour transmettre une entreprise à plusieurs personnes et pour assumer les risques et responsabilités au sein d'un collectif.

Date :	Jeudi 09 Octobre 2025
Lieu :	Exploitation Efenau, Efenauweg 94a, CH-3006 Bern BE
Responsables de cours :	Orlando Scholz, AGRIDEA (orlando.scholz@agridea.ch) Magali Lacam, AGRIDEA (magali.lacam@agridea.ch)
Numéro de cours :	25.051
Objectifs :	Les participant-e-s : <ul style="list-style-type: none">• expérimentent et apprennent comment la remise à un groupe et la gestion d'exploitation par un collectif peuvent réussir et ce à quoi il faut faire attention sur le plan juridique et organisationnel ;• échangent entre eux ainsi qu'avec des chef-fe-s d'exploitation et conseiller-ère-s expérimenté-e-s sur les chances et les défis que cela représente ;• mettent en évidence des lacunes dans la thématique.
Public cible :	Conseiller-ère-s en gestion d'entreprise, personnes intéressées dans le domaine
Methode:	Exposés, discussions, échange d'expériences, ateliers
Remarque :	Les langues parlées lors du cours seront l'allemand et le français. Chaque personne s'exprimera dans sa langue de prédilection. Ce cours est une extension thématique et ne remplace donc pas le cours habituel "Remise d'exploitation".

Sous réserve de modifications du programme

Jeudi 09 octobre 2025

08.30	Arrivée
08.45	Introduction <i>AGRIDEA</i>
08.55	Tour de présentation <ul style="list-style-type: none">Présentation des participant-e-s
09.25	Transmission d'exploitation à un collectif <ul style="list-style-type: none">Quels sont les aspects juridiques à prendre en compte ? <i>Till Graf, ETH Zürich</i>
10.05	Retour d'expérience dans le conseil <ul style="list-style-type: none">Comment réussir la transmission de l'entreprise à un collectif ? <i>Martin Ott, Berater</i>
10.55	Pause
11.15	Retour d'expérience de la pratique <ul style="list-style-type: none">Y compris visite de l'exploitation <i>Elfenuhof, exploitation gérée collectivement</i>
12.15	Échange d'expériences entre les participants
12.30	Repas
13.30	Gestion d'exploitation agricole par des collectifs <ul style="list-style-type: none">Quels sont les points de vigilance et de succès? <i>Céline Riolo, Les Fermes Partagées</i>
14.15	Appliquer et expérimenter les processus de gestion collective _ Partie 1 <ul style="list-style-type: none">Attribution des responsabilités, processus de décision, etc.
15.00	Appliquer et expérimenter les processus de gestion collective _ Partie 2 Attribution des responsabilités, processus de décision, etc.
15.35	Pause
15.55	Témoignage d'autres acteurs <ul style="list-style-type: none"><i>Uniterre, Karel Ziehli</i><i>Plattform Hofübergabe, Delphine Piccot</i>
16.15	Clôture <i>AGRIDEA</i>
16.30	Fin du cours

Informations pratiques

Tarif du cours

Le cours est soutenu par la Fondation Leopold Bachmann. Seul un forfait est facturé pour couvrir les frais.

Participant-e-s

- CHF 110.– par jour

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription

[Lien du cours sur le shop](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Terms_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'au 28.09.2025 avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 60. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.

Plan d'accès:

Elfenau - Arealplan

- Gebäude Elfenau
- 1 Verwaltung Betrieb Elfenau
- 2 Sitzungszimmer Werkhof Stadtgrün
- 3 Gewächshaus (A: Arbeitseingang und B: Eventeingang)
- 4 Grosse Orangerie (C: WC)
- 5 Kleine Orangerie / Café Orangerie Elfenau
(D: Eingang Café, E: Raum Erdgeschoss und F: Zimmer 1. Stock (über Aussentreppe))
- Eingänge Gebäude
- Fusswege



Possibilité de stationnement: voir **rectangle vert** (à côté du X jaune)

Contre paiement de 5 CHF en espèces à remettre au responsable du cours.

